

## **Il ne peut pas exister de préjudice d'être né!**

**Author :** Riposte Catholique

**Categories :** [Divers Osservatore](#)

**Date :** 16 juin 2010

Je lis sur le [Salon beige](#) ce communiqué de la Fondation Lejeune, après la reconnaissance de la constitutionnalité de la fameuse loi anti-arrêt Perruche:

"Pour la Fondation Jérôme Lejeune, la décision des Sages qui consacre la constitutionnalité de la « loi anti Perruche » (hormis les dispositions transitoires relatives à la rétroactivité) marque un signe positif fort pour les personnes handicapées et leurs proches : désormais le principe est rappelé dans la loi fondamentale française qu'aucune vie humaine, quelle que soit son intégrité physique, ne peut constituer un préjudice."

Ajoutons qu'il est absurde de parler de "préjudice d'être né" comme on nous l'avait sorti avec ce fameux arrêt Perruche. La vie est un don (et la condition évidente et nécessaire pour recevoir tous les autres dons), pas un préjudice!